

Accompagner AUTREMENT

avec l'association les petits frères des Pauvres

« Cette année, Louise, 80 ans, va tenter la traversée de l'été en solitaire ». Placardée sur les murs des grandes villes au printemps 2003, l'affiche était prémonitoire.

Accompagner, disent-ils

En 2003 en France, quelque 15 000 personnes n'ont pas supporté la traversée d'un été caniculaire. Mais la canicule était-elle vraiment responsable de ce terrible naufrage ? Ce drame n'a fait que vérifier ce que les petits frères des Pauvres tentent d'enrayer depuis près de 60 ans : l'isolement tue.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en trente ans, la population des personnes seules a doublé, passant de 6 à 14 %. Dans trente ans, il y aura deux fois plus de personnes âgées de plus de 80 ans et deux fois moins d'aidants familiaux. Si l'on sait, par ailleurs, qu'aujourd'hui une personne de plus de 60 ans sur trois souffre de solitude⁽¹⁾, le constat fait par Jacques d'Acremont s'impose : « La rupture des liens entre les générations... met en danger l'avenir de notre société ».

UNE NOTION RÉCENTE

Cette qualité du lien, inscrite dans le patrimoine génétique des petits frères, et que les quelque 7 200 bénévoles entretiennent au sein de leurs équipes, l'association a toujours essayé de la maintenir en interrogeant régulièrement la notion d'accompagnement, « mode de relation à l'autre » qui est au cœur de sa mission.

Faut-il le rappeler, la notion d'« accompagnement » est relativement récente dans l'univers des associations caritatives : il y a trente ans, elle n'existait pas⁽²⁾. On parlait davantage d'« aide » et de « soutien ». Pionniers en la matière, les petits frères sont entrés progressivement dans une dynamique de questionnement.

Étape fondatrice de cette interrogation, menée dans la foulée du Congrès de novembre 1996 (« Exposez-vous au bénévolat »), la charte de « l'accompagnement », adoptée en juin 1998, formule le cadre, l'éthique et les spécificités des actions menées en direction des personnes en situation d'isolement et de précarité. En déclinant la notion d'accompagnement, la charte rappelle la « valeur unique et irremplaçable de chaque personne humaine ». Elle permet aussi d'affirmer encore davantage la notion de partenariat, en terme d'impulsions politiques, et le travail d'éveil des consciences à la situation des plus fragiles d'entre nous.

Quoi d'étonnant alors si dans cette dynamique le projet associatif 2004-2009, adopté lors de l'assemblée générale du 26 juin 2004, et les

projets de fraternité qui le déclinent, renforce la détermination des petits frères de se positionner « Ensemble, vers les plus pauvres... »

Une meilleure synergie entre les entités « petits frères » permet déjà de mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées victimes de multiples précarités. Ainsi Robert, 78 ans, accompagné par Paris Ouest, a pu être relogé dans le logement qu'il habitait, après des travaux dont le maître d'œuvre a été la Fondation Bersabée, opérateur immobilier de l'association. Et ce malgré de sérieux handicaps physique et psychiatrique. Depuis la rénovation de ce qu'il baptisait son « mouiroir », menée avec des partenaires multiples, Robert se sent en sécurité chez lui et un trio de bénévoles l'assure de son soutien et de sa vigilance. « Ce projet repose sur la présence de professionnels grâce à qui nous avons pu prendre du recul et qui nous ont offert des ouvertures », souligne Bettina Roudeix, animatrice des actions vieillesse et responsable du projet.

LE SENS DE L'ACCOMPAGNEMENT

« Parce que la société se complexifie, analyse Vincent Cabanel, adjoint au secrétaire général, nous devons travailler avec davantage de partenaires, nouer des alliances ponctuelles ou plus pérennes. Nous faisons ce travail de maillage avec différents partenaires : municipalités,



photo : Martine Franck - Magnum

départements, associations telles Unis-Cités, Unassad (Union Nationale des associations de services de soins à domicile) ; nous nous inscrivons dans des réseaux comme l'Unipss et les Uriopss, les sollicitations sont multiples. Aller vers les plus pauvres et évoluer avec la société, c'est se donner des moyens de vigilance, de repérages, d'écoute, de nouveaux besoins et de nouveaux publics ».

Sur ce dernier point, les chantiers ne manquent pas. Que ce soit les personnes incarcérées en fin de vie, accompagnées par la Fraternité Accompagnement des malades

(voir p.3), les migrants âgés ou les demandeurs d'asile qui mobilisent la Fraternité de Lyon, ou encore les projets développés par la Fraternité Banlieue dans les « quartiers sensibles » de la périphérie parisienne, l'association affirme sa volonté de se tourner vers ces personnes exclues.

C'est aussi le sens de l'accompagnement mené par la Fraternité Lyonnaise sur le secteur Villeurbanne-hôpitaux gériatriques et maisons de retraites extérieures (VHM), qui accueille de plus en plus de personnes souffrant de troubles psychiatriques. « Le soutien relationnel apporté par les petits frères favorise la santé mentale de ces personnes », analyse Dominique Viallon qui, avec Béatrice Fatoux, coordonne l'action de 90 bénévoles sur le secteur, accompagnant 115 personnes, dont 81 dispersées dans 31 établissements. « De plus en plus de services psychiatriques font appel à nous », souligne-t-elle, préconisant un renforcement du maillage avec les professionnels, notamment dans le cadre du Clic (Centre local d'information et de coordination gérontologique) de Villeurbanne, instance où les petits frères sont représentés dans le cadre du comité de pilotage.

CHANSONS D'UNE VIE

« Comme dit une personne que nous accompagnons, l'accueil de jour "c'est le dimanche au milieu de la semaine". Il a été conçu comme un outil de maintien à domicile pour rompre l'isolement des personnes seules en leur offrant un repas par jour », explique Philippe Lapière, animateur de la fraternité lyonnaise. Mais pour impulser un peu de dynamisme à cette activité bien rodée, Philippe a mis en place en 2002 une animation « mémoire », plus que conviviale. Dix personnes âgées se sont retrouvées autour d'un repas – lyonnais ! – pour « partager un

peu de leur vie ». Stimulée par Laurence, maître-chanteuse, Maïa au micro et aux questions, Fanny, Louise, Odette, Gilbert, Maurice et les autres ont fait revivre en paroles et en musiques des bouts de leur histoire à travers le thème du jour. « La transmission et le devoir de mémoire sont importants dans une association comme la nôtre », affirme Philippe. Voilà pourquoi, à la fin du très beau livre qu'ils ont édité avec un CD, outil dynamique d'animation, il reste des pages blanches pour que chacun puisse, à son tour, pousser la chansonnette de sa vie.

(1) Sources : rapport Boutin sur le Dividende universel pour les deux premiers et étude du Credoc pour le dernier.

(2) Communication du sociologue Daniel Mothe aux Assises nationales de 1997 « Accompagner les personnes en situation de précarité pour insérer ».

C'est un lundi après-midi ordinaire, cour des Julliottes à Maisons-Alfort (Val-de-Marne). Les bénévoles se serrent autour de la table basse pour préparer la prochaine sortie à Disneyland !



3 bénévoles attentionnés

On salue l'arrivée de Dominique Billard, 50 ans, bénévole dynamique qui vient cueillir ses deux coéquipiers, Amélie Bertin, 23 ans et Guillaume Baur, 29 ans. Au programme de l'après-midi : une visite à Jean-Claude, 65 ans, l'une des trois personnes accompagnées par l'équipe 9 de l'implantation banlieue des petits frères des Pauvres. Non-voyant, Jean-Claude séjourne depuis début juin dans le centre de rééducation fonctionnelle de l'Auberderie à Marly-le-Roi (Yvelines). Son trio d'accompagnateurs garde le contact avec lui, et les trois bénévoles sont heureux d'aller voir sur place les progrès accomplis dans sa conquête d'autonomie.

« C'était son désir, tel qu'il me l'a formulé quand je suis allée le voir pour la première fois en février 2003 », explique Dominique. La première étape passe par le centre de Marly qui héberge 34 pensionnaires.

Jean-Claude y attend de pied ferme ses visiteurs. Les reparties fusent. Ces trois-là s'entendent comme larrons en foire pour entourer le jeune retraité de leur amitié. Lequel évoque ses projets et ses progrès. « Quand ils m'ont demandé : "Quelle est votre motivation",

je leur ai dit : "c'est de pouvoir me déplacer", parce que je n'avais aucun but et la hantise de sortir. Ça fait trois ans que je ne bougeais plus de chez moi. »

On trinque : « Double santé, parce que ce qu'on va vous annoncer, ça va être top ! jubile Dominique. Bersabée a donné le feu vert pour l'achat d'un deux-pièces, à Maisons-Alfort ou à Créteil. » Jean-Claude, qui habite un pavillon insalubre, a appris récemment que le propriétaire l'avait mis en vente. Sa demande à la mairie pour intégrer une HLM n'a pas abouti, aussi Dominique Billard, en concertation avec Jean-Baptiste Williatte, coordinateur de développement social et référent de l'équipe bénévole, a fait appel à la Fondation Bersabée, l'opérateur immobilier de l'association.

POUR REDONNER UN SENS À SA VIE

Moustache à la gauloise, allure frêle, l'ancien vendeur à la Samaritaine, savoure la nouvelle et n'en finit pas de remercier pour la présence attentive des trois bénévoles qui l'ont mobilisé sur ce projet de vie : « Là au moins j'ai un but sérieux ! », commente-t-il. On évoque l'avenir, la crémaillère qu'il pendra dans le nouveau logement adapté à son handicap. Guillaume le taquine gentiment, lui promet une sortie à la piscine. Amélie évoque son élevage de lapins, on échange des nouvelles des habitués de Maisons-Alfort. Jean-Claude raconte ses nouvelles expériences. Son humour, la distance moqueuse qu'il adopte vis-à-vis de son handicap forcent l'admiration. Pourtant ce joyeux tempérament n'était pas acquis : « J'ai changé du tout au tout depuis que je connais les petits frères, avoue-t-il. Avant, j'étais plutôt renfermé. Je ne parlais pas. » La présence alternée chaque semaine de ses trois visiteurs l'a aidé à mobiliser ses ressources, à redonner sens à sa vie depuis le départ de sa mère en institution.

L'équipe, qui accompagne également Marcelle (80 ans) et Jeanine (72 ans), fonctionne bien, constate Jean-Baptiste Williatte, le référent, qui se félicite d'avoir réussi le mixage des âges et des catégories

socio-professionnelles. Atout numéro un, ce mixage favorise la resocialisation. Un trio d'accompagnateurs, c'est déjà un réseau, qui s'active lors des moments festifs, comme les anniversaires ou les déjeuners : la personne accompagnée rencontre les deux autres personnes de son équipe et elle peut entrer en amitié avec elles.

UN TRIO D'AMITÉS POSSIBLES

Les avantages de l'accompagnement en trio ne manquent pas : il évite d'enfermer la personne dans une seule relation, ce qui lui offre une plus grande sécurité, lorsqu'un bénévole s'en va. C'est en équipe que le projet d'accompagnement est décidé, la diversité des points de vue, permettant de nuancer les choix effectués : « On est plus malin à trois qu'à un, constate Jean-Baptiste. Trois regards différents sur trois vies, c'est extrêmement riche. Et ça marche à 99,9 % de nos statistiques ! » Sans compter que cette approche plurirrelationnelle favorise l'intégration des bénévoles. Tous les deux ou trois mois, une réunion d'équipe avec le référent permet de faire le point sur la situation de chacune des personnes accompagnées, de rectifier le tir et de faire évoluer le projet d'accompagnement. C'est aussi un moment de régulation pour l'équipe.

La mise en place de trios de visiteurs qui accompagnent trois personnes âgées a démarré dans l'implantation Banlieue en 1981. Face au vieillissement des personnes accompagnées, et à la mobilité croissante des bénévoles, les trios assurent dans les meilleures conditions la qualité et la permanence de l'accompagnement. Bien rôdé au sein de ses équipes réparties sur quatorze communes et quatre départements de l'agglomération parisienne, ce mode d'accompagnement tend aujourd'hui à se développer dans l'association et à supplanter l'accompagnement en solo. « Une équipe à trois est dynamique, parce que c'est un perpétuel déséquilibre, on est forcé d'avancer », conclut Jean-Baptiste Williatte.



Accepter la personne dans ce qu'elle a d'unique

« Accompagner, c'est accepter la personne dans ce qu'elle a d'unique, la respecter dans sa dignité, sa part de mystère. »

Quand Marylène Baril, évoque l'accompagnement au long cours –treize ans– mené auprès de Mme L., elle cite volontiers ce passage de la charte

D'emblée, la présidente de l'association des Amis des petits frères de Limoges le reconnaît : elle n'aurait pu mener cet accompagnement de personne marquée par l'impossibilité de faire le deuil d'un fils unique sans le soutien constant de l'équipe petits frères.

Marylène rencontre le couple L., Yvonne et Gaby, début 1992. Ils viennent de perdre leur fils, « renversé par une voiture à 50 mètres de chez eux ». L'accompagnement s'inscrit donc dans ce contexte douloureux, où l'adieu reste impensable. Marylène leur offre sa présence assidue. Gaby et Yvonne viennent régulièrement au local où l'entourage fraternel des bénévoles et des personnes âgées permet d'adoucir quelque peu leur épreuve. Ils partent en vacances avec les petits frères à l'abbaye de La Prée, assistent à la pose de la première pierre du Centre de rencontre des Générations à Mont-Evray. La relation se construit, avec ses tâtonnements et ses ajustements successifs. Les fils de Marylène l'accompagnent volontiers lors des visites hebdomadaires qui sont un soutien pour le couple désemparé.

« J'étais Marylène des petits frères des Pauvres. C'était pour eux une grande sécurité, car je n'étais pas seule. Derrière moi, il y avait tout un groupe. Mutuellement, nous nous reposions sur l'association. »

La maladie de Gaby et son décès sont un passage difficile, où Marylène manque de se

laisser happer par la demande d'Yvonne. Mais la qualité de présence qui les relie alors permet d'accéder à un autre niveau de la relation.

« A l'annonce de son décès, nous sommes parties toutes les deux à l'hôpital, nous étions très proches. » Dans un tel moment, la proximité empreinte de pudeur, le respect et la confiance partagée permettent une reconnaissance mutuelle qui ne passe pas forcément par les mots. « Il y avait une grande discrétion et une grande retenue aussi bien d'un côté que de l'autre », se souvient Marylène, qui ajoute : « Nous n'étions pas dans la confusion. Elle savait très bien que je n'étais pas de sa famille et moi aussi. »

En 2001, Marylène reprend une activité professionnelle, et l'arrivée de Josette, qui la relaye auprès d'Yvonne, fonctionne comme un appel d'air et « permet de partager le souci de l'accompagnement ». D'autant plus que, deux ans plus tard, l'état de santé de la vieille amie se dégrade. Hospitalisée pour un pontage cardiaque, elle fait des allers-retours entre l'hôpital, la maison de convalescence et son domicile et, très affaiblie, passe un dernier Noël entourée de l'affection de l'équipe avant de s'éteindre le 13 février 2004.

« Lorsque l'hôpital m'a annoncé son décès, se souvient Marylène, j'ai voulu lui rendre une dernière visite. Ce fut un moment privilégié. J'ai passé en revue ce qu'on avait vécu et, malgré ma tristesse, j'ai ressenti une grande fierté d'avoir pu l'accompagner jusqu'au bout. Je l'ai remerciée de m'avoir appris l'écoute et la patience de m'avoir permis d'accomplir ma mission petit frère... »

08 10 47 47 88
A VOTRE ÉCOUTE

Avec ce numéro Azur, à Paris, Lyon et Grenoble, des bénévoles se relaient pour offrir au bout du fil une présence chaleureuse aux personnes âgées, quand la solitude pèse.

Le service de veille téléphonique des petits frères a démarré en 1979 à Paris, dans quelques groupes de la banlieue, et en 1988 à Lyon puis à Grenoble. Ce service d'aide et d'écoute qui assure des permanences l'après-midi propose un accompagnement sur mesure où la confidentialité est la règle.

Le numéro azur va étendre son réseau ; il permettra aux personnes âgées de dialoguer avec un bénévole sept jours sur sept. Cette écoute de qualité a fait ses preuves, aussi l'association souhaite étendre cette action à l'ensemble du territoire d'ici deux ans, assure Vincent Cabanel, adjoint au secrétaire général des petits frères. Nous souhaitons faire évoluer le numéro Azur, recruter de nouveaux bénévoles et élargir ses modes d'action.

En plus de sa fonction d'écoute, prioritaire, le numéro azur pourra orienter les appelants vers des services sociaux ou médicaux adéquats, voire des associations humanitaires dans les régions où les petits frères ne sont pas représentés. Il fera aussi office d'"outil de maillage", s'insérant dans le dispositif de veille et d'alerte mis en place suite à la canicule de l'été 2003 qui fait obligation aux mairies de recenser les personnes les plus isolées et vulnérables.

Il s'appelait...

... Jean-Louis M. Il avait un cancer des poumons en phase terminale. Alors qu'il avait un pronostic vital court, il a eu six, sept mois de vie supplémentaire. Le fait d'avoir retrouvé la liberté lui a donné un supplément de force et d'énergie... », se souvient Patrick Rannou, bénévole de la Fraternité accompagnement des malades.

Jean-Louis M. est sorti de la prison de Fresnes en novembre 2003. Il bénéficiait d'une remise de peine, en vertu de la loi du 4 mars 2002 qui autorise un détenu atteint d'une maladie évolutive à être libéré.

Depuis le 12 août, Philippe Le Pelley, bénévole, lui rendait visite à l'hôpital de la prison de Fresnes. Un partenariat avec les services médicaux et la Fraternité a permis de mettre en place cet accompagnement pour les détenus en fin de vie.

Jean-Louis est très déterminé et autonome. « Son désir est de se battre, note Geneviève Chazottes, la coordinatrice de développement social qui vient le voir pour établir une fiche d'évaluation cernant au plus près ses besoins. Il apprécie les visites de Philippe. Il a compris la notion d'accompagnement et accepte de recevoir un bénévole. »

Se pose la question d'un logement. Jean-Louis a la capacité de se prendre en charge malgré l'évolution de sa maladie. Un partenariat avec la Fondation Bersabée met à disposition de la fraternité des logements aménagés pour recevoir des malades. L'occupant signe une convention d'hébergement avec Champ-Marie, l'association de médiation locative des petits frères, ce qui lui ouvre des droits à l'allocation logement. Jean-Louis peut bénéficier de l'Allocation d'adulte handicapé. L'association Atmosphères est sollicitée pour lui obtenir une garde à domicile et contact est pris avec un médecin généraliste qui se fera le relai de l'hôpital de la Salpêtrière où il suivra une chimiothérapie.

Le 18 novembre, Philippe lui remet le plan de son futur quartier avec l'adresse de l'appartement. Sa libération est proche. Patrick Rannou et Marie-France Sorin vont désormais accompagner Jean-Louis à son domicile. « Il y a eu une espèce de passation de relai très belle », se souvient Patrick, dont c'est le premier accompagnement.



photo : Nicole Henry-Crémon

Marie-France va voir Jean-Louis le mardi, Patrick, le mercredi. Les deux bénévoles, échangent beaucoup, relatent leurs visites lors de « transmissions » téléphoniques. Ils font régulièrement le point avec Osmonde de La Rochefoucauld, leur référente à la Fraternité et assistent tous les quinze jours aux groupes de parole. Ainsi, ils ne sont pas seuls pour mener cet accompagnement, au demeurant « très doux », confie Patrick...

Jean-Louis investit vite son logement. Il cultive un jardin suspendu sur la terrasse. Jusqu'aux derniers moments, il fera preuve de cette détermination face à la maladie, refusant d'être assisté lors de ses allers-retours à l'hôpital, mais très disponible et très confiant avec ses visiteurs et très reconnaissant pour le soutien apporté par les petits frères.

« Jean-Louis parlait volontiers de lui, de sa vie. J'étais très étonné de sa gentillesse. Il faisait très attention à nous... », se souvient Patrick. « Ce que je trouve très beau, poursuit-il, c'est que s'il a connu une vie chaotique et des relations difficiles avec sa famille, à la fin de sa vie, il a fait la paix. »

« Il aimait faire pousser la vie, confirme Osmonde qui fait régulièrement le point avec l'ex-détenu. Quand il s'est retrouvé dans l'appartement, il a pu progressivement s'ouvrir. Le fait d'expérimenter des liens sociaux lui a permis de remettre un peu des éléments du puzzle dans le bon sens. »

L'apaisement vient aussi de ses retrouvailles avec sa fille qu'il a peu connue et avec sa petite fille, qu'il appelle sa « princesse ». Patiemment, il renoue les fils de sa vie, éprouve le besoin, bien qu'il soit très affaibli, d'aller sur la tombe de son père en banlieue parisienne, un samedi de juin.

« Le mercredi suivant, je l'ai vu pour la dernière fois. C'était le jour de l'anniversaire de sa petite fille ; il venait de lui envoyer un colis. On est descendu au jardin, il avait l'esprit un peu dans le vague, un peu rêveur. J'ai eu un pressentiment. Je me suis dit : "il est en train de faire ce qu'il avait à faire avant de partir". »

Jean-Louis M. est décédé le 17 juin. Il est enterré au cimetière du Père Lachaise. « Je pense souvent à lui, sans tristesse, avec beaucoup de douceur, assure Patrick. D'une certaine manière, pour moi, il est toujours là... »

Quand il repense à cet accompagnement, Patrick insiste sur le « cadeau reçu » : avoir pu « faire un bout de chemin ensemble », dans un réel partage. Un bout de chemin qui signe la fin d'une vie, celle d'un être vivant jusqu'au dernier souffle. Il souligne le soutien reçu par la Fraternité dans les passages difficiles, via notamment les groupes de parole, où la confrontation des points de vue entre accompagnants « est toujours enrichissante ». Une formation sur l'écoute l'a conduit à développer cette qualité auprès de Jean-Louis, et à ne rien attendre d'une rencontre, « être plus dans le présent », entièrement disponible à ces moments vécus réellement uniques.



photo : Martine Franck - Magnum

DES Chiffres ET DES lois

■ En 2004, 12 millions de Français ont plus de 60 ans et 1,2 million, plus de 85 ans. En 2050, selon les projections des démographes de l'Insee, les plus de 85 ans seront 4,4 millions. A cet horizon, les plus de 60 ans seront plus nombreux que les moins de 20 ans.

■ En 2003, 2106 personnes ont été nouvellement accueillies, accompagnées, écoutées ou suivies par les équipes petits frères de l'Hexagone. Quelque 3000 personnes leur ont été signalées. Outre les 366 décès, on note dans la même période, 430 arrêts d'accompagnement ou de suivi. Au total, 7810 personnes sont en contact régulier avec l'association, contre 7167 en 2002. Les tranches d'âges les plus représentées concernent les 70-79 ans et les 90-99 ans qui totalisent chacune

près de 23 % du public accompagné. (source : Assemblée générale du 26 juin 2004)

■ Un décret paru au JO le 19-3-04 permet de généraliser l'accueil temporaire à tous les établissements médico-sociaux volontaires. Il précise les modalités d'organisation de cet accueil. Le plan Vieillesse et solidarité du gouvernement Raffarin prévoit la création de 1125 places supplémentaires d'accueil temporaire pour les personnes âgées.

■ La loi n°99-477 du 9 juin 1999 garantit l'accès au soins palliatifs et à l'accompagnement pour les personnes en fin de vie. Son article 10 prévoit l'intervention de bénévoles regroupés dans des associations aux côtés des équipes de soin.

Des défis pour l'avenir

Comment voient-ils évoluer l'accompagnement dans leur implantation. Comment donner la priorité à ceux qui en ont le plus besoin ? Nous avons posé la question à trois directeurs de Fraternité : Paul de Cornulier (Saint-Maur), Chantal Grimaud (Accompagnement des malades) et Jean-François Serres (Banlieue).

CHANTAL GRIMAUD : « RESTER UN LIEU D'INNOVATION »

Dans la Fraternité Accompagnement des malades, dont le projet a démarré en 1988 et qui intervient à domicile et dans douze services hospitaliers à Paris et en banlieue, priorité est donnée « aux grands malades, aux personnes en fin de vie qui sont seules, socialement démunies », souligne Chantal Grimaud, qui précise : « Nous sommes de plus en plus amenés à intervenir auprès des gens en précarité, parce que pour ces gens-là, il faut mettre en place un accompagnement particulier difficile à assurer sans partenaires. » La Fraternité intervient à la demande des équipes soignantes des hôpitaux et, de plus en plus, avec des multiples partenaires, internes ou externes aux petits frères. C'est le cas avec l'hôpital de Fresnes, où pour mieux prendre en charge les détenus libérés (voir p. 3), « un partenariat s'élabore avec la Croix-Rouge pour qu'ils puissent les accueillir dans leurs établissements médicalisés »

« Pour accompagner davantage de malades à l'avenir, analyse Chantal Grimaud, il faudrait des groupes comme le nôtre qui interviendraient auprès des malades en régions. Des équipes d'accompagnement pourraient se constituer à l'intérieur des autres fraternités. Mais je souhaiterais que notre Fraternité puisse rester un lieu d'expérimentation, de réflexion, presque un lieu de recherche, parce que quantité de questions se posent dans ce domaine de la maladie grave, pour lesquelles il reste à trouver des réponses, des méthodes de travail, une réflexion éthique. »

PAUL DE CORNULIER : « UN PARTENARIAT DE QUALITÉ POUR UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ »

Créé en 1988, pour accompagner « en première ligne les personnes sans domicile fixe », avec une ligne de conduite « Rencontrer, reconstruire, relier », Saint-Maur assure un accompagnement « global », souligne Paul de Cornulier : « à savoir un soutien moral et relationnel, l'accès aux droits et aux ressources, une aide

matérielle et de logement ». Chaque année, précise-t-il, nous assurons « un relogement durable pour quelque 200 personnes, sans compter les 180 nouveaux « suivis » et ceux qui ne sont pas encore pleinement stabilisés ». Ce qui représentait, en 2003, 487 personnes en cours d'accompagnement pour une durée moyenne de 4 ans. Cet accompagnement nécessite un « bénévolat responsable et compétent » et « une équipe de permanents qualifiés plus étoffée ».

« L'avenir de notre accompagnement, s'il n'est pas facile, est assez simple : maintenir voire augmenter la qualité de notre suivi sans diminuer le nombre des bénéficiaires. Ce qui veut dire mettre en place des partenariats de qualité, internes et externes que ce soit avec les fraternités, l'accueil temporaire de la résidence Gautier Wendelen, les équipes mobiles de santé mentale, les services sociaux... Je pense qu'il faudrait aussi assurer une présence dans les instances où s'élaborent les mesures en faveur de notre public. »

JEAN-FRANÇOIS SERRES : « DÉVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT DANS LES QUARTIERS SENSIBLES »

Disséminée sur quatre départements et quatorze communes de la couronne parisienne, la Fraternité Banlieue, issue en 1981 de la volonté de fédérer divers groupes, a très vite ressenti la nécessité « d'un référentiel commun, vital pour garantir la cohérence de l'action », explique Jean-François Serres. « La réflexion sur l'avenir de l'accompagnement, s'inscrit dans une prise de conscience qu'il existe au cœur de nos implantations des quartiers sensibles dans lesquels nous n'accompagnons que peu de personnes en difficulté. Or, dans ces quartiers, l'accompagnement personnalisé semble être une des réponses les plus pertinentes aux difficultés liées à la perte de lien social, à l'exclusion, et à l'isolement renforcé par cette relégation souvent due à une succession de ruptures. »

Depuis une vingtaine d'années, explique-t-il, les solidarités de voisinage qui tenaient les quartiers dans une logique de vie se sont délitées :

« avant, il y avait une population stable, aujourd'hui les gens ne restent pas longtemps dans les quartiers les plus sensibles. Et ceux qui restent sont le plus en difficulté. »

Il s'agit donc parfois de remplacer « une proximité spatiale qui a perdu son rôle de protection et qui est difficile à rétablir par une proximité relationnelle ».

« Pour les personnes âgées, parfois repliées sur elles-mêmes au point que le sens de leur vie en soit affecté, l'accompagnement permet par la

relation à l'autre de retrouver goût à la vie. »

« L'accompagnement dans ce type de territoire, précise-t-il, nécessite de construire des projets spécifiques ; donc de rencontrer des partenaires de terrain et d'avoir des relations avec des personnes ressources, pour travailler au repérage des personnes les plus isolées. » Un travail de formation, adapté à cette réalité, devrait être mené auprès des bénévoles pour « rendre cet accompagnement particulier possible et confortable ».

les petits frères des Pauvres

L'association « les petits frères des Pauvres », créée à Paris en 1946 par Armand Marquiset, accompagne des personnes seules de plus de 50 ans, démunies, handicapées ou en situation de précarité. Au-delà de l'aide matérielle, l'association privilégie le soutien affectif et les relations humaines pour vaincre l'isolement et lutter contre l'exclusion. Les petits frères des Pauvres comptent plus de 200 salariés et 6000 bénévoles « réguliers » et « ponctuels ». Implantés à Paris, en région parisienne, à Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Toulouse et dans une quarantaine d'autres villes, les petits frères des Pauvres sont également présents en Allemagne, au Canada, en Espagne, aux Etats-Unis, en Irlande, au Mexique et en Pologne regroupés dans une fédération internationale.

Siège social : 33 et 64, avenue Parmentier, 75011 Paris. Tél. : 01 49 23 13 00. www.petitsfreres.asso.fr
Fondation des petits frères des Pauvres : 64, avenue Parmentier, 75011 Paris. Tél. : 01 49 23 14 15.

Fédération internationale : 01 49 23 13 00.

Paris-Est : 11, rue Léchevin, 75011 Paris. Tél. : 01 43 55 31 61.

Paris-Ouest : 12, rue Bridaine, 75017 Paris. Tél. : 01 42 93 25 80.

Paris-Sud : 2, place Bienvenue, 75015 Paris. Tél. : 01 45 44 44 30.

Paris-Saint-Maur : 72, avenue Parmentier, 75011 Paris. Tél. : 01 40 21 49 10.

Accompagnement des personnes malades : 64, avenue Parmentier, 75011 Paris. Tél. : 01 48 06 45 00.

Banlieue (Clamart, Colombes, Nanterre, Le Pré-Saint-Gervais, Saint-Denis, Maisons-Alfort, Saint-Maur-des-Fossés, Plaisir, Versailles/Le Chesnay) :

65, avenue Parmentier, 75011 Paris. Tél. : 01 49 29 43 50.

Lille (Calais, Dunkerque, Hazebrouck, Roubaix, Saint-Quentin) :

24, rue Jean-Moulin, BP 89, 59028 Lille Cedex. Tél. : 03 20 74 01 02.

Lyon (Grenoble) : 2, rue Saint-Gervais, 69008 Lyon. Tél. : 04 72 78 52 52.

Marseille (Toulon) : 6, rue de Provence, BP 13491, 13491 Marseille Cedex 04. Tél. : 04 91 18 55 55.

Nantes : 14, rue César-Franck, BP 31617, 44016 Nantes Cedex. Tél. : 02 40 68 96 96.

Toulouse : 97, rue Riquet, 31000 Toulouse. Tél. : 05 61 62 05 05.

Fédération les Amis des petits frères des Pauvres : 01 49 23 14 30.

Délégations régionales :

Ile-de-France : Draveil, Levallois-Perret, Liancourt, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Ouen, Saint-Pierre-du-Perray, Vallée de l'Essonne, Villiers-le-Bel.

Normandie : Caen, Elbeuf, Le Havre, Lisieux, Rouen.

Bourgogne, Franche-Comté : Besançon, Chalon-sur-Saône, Dijon, Pontarlier.

Sud-Ouest : Bordeaux, Limoges, Mazamet.

Est : Metz, Nancy, Saint-Dizier, Strasbourg, Vallée de Bruche.

Ouest-Centre : Angers, Bourges, Les Herbiers/Cholet, Montargis, Rennes, Saint-Brieuc, Tours.

PFP-AGE : 4, rue Léchevin, 75011 Paris. Tél. : 01 48 07 53 63.

Centre de Rencontre des Générations : Domaine de Mont-Evray, 41600 Nouan-le-Fuzelier. Tél. : 02 54 96 66 00.

Ce dossier a été réalisé par Martine Perrin - Comité de rédaction : Olivier Loock, Gérard Richer, Jean-François Serres, Chantal Grimaud, Sylvie Lattanzi, Armel Blanchard, Jean-Paul Baey
Conception graphique : Laurent Leca